

la Creuse

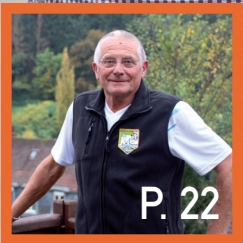
N° 76 > septembre / octobre / novembre 2019

■ DOSSIER

Un Département à 100%



2024 : 100% FIBRE



SECOURS



EXPOSITION



4

ASSEMBLÉE DEPARTEMENTALE

- Le Département resserre son exécutif

6

DOSSIER

- Un département 100% inclusif, 100% inclusion

12

NUMÉRIQUE

- NECrural
- Vers un 100% fibre



16

INFRA- STRUCTURES

- 100% prêt pour l'hiver !

18

TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

- 100% énergie positive



20

SOLIDARITÉS

- Une démarche 100% participative

22

TERRITOIRES

- Dispositif «sapeur-pompier référent»
- La Creuse, 100% attractive

25

COLLECTIVITÉ

- 30 ans d'amitié avec le Bezirk

26

VIE COLLÉGIENNE

- Des collégiens 100% connectés

28

CULTURE

- Le Conservatoire donne le ton
- Les Archives vous dévoilent leurs merveilles



30

LIRE

- Les coups de cœur de la Direction de la lecture publique et du Patrimoine

31

TRIBUNE LIBRE

- L'expression des groupes

la Creuse

LE MAGAZINE

Numéro de septembre/octobre/novembre 2019

Magazine édité par le Conseil départemental

Hôtel du Département - BP 250

23011 GUERET Cedex

Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23

Site internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864

La réalisation de ce numéro du «Magazine de la Creuse» a coûté 0,14 € par habitant

Directeur de la publication : Valérie SIMONET

Responsable de la rédaction : Béatrice BOUDARD

Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT / XXI Communication
03100 Montluçon / Direction de la lecture publique + Service Patrimoine et paysages (Coups de cœur)

Crédits photos / illustrations : CD23, L. VIALATOU, F. LAMAIRE, Pixabay

Maquette : Lydie VIALATOU
Réalisation : Florentine LAMAIRE

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : La Poste
Tirage : 61.000 exemplaires



Papier 100% recyclé

SCANNEZ ET
DECOUVREZ



> www.opn.to/a/QR-Unitag
Télécharger l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.

CONSULTEZ SUR INTERNET
le Magazine de la Creuse

Retrouvez le magazine départemental en ligne
sur www.creuse.fr +

« Différensemble »

Nous sommes nés pour vivre ensemble et c'est la raison pour laquelle, depuis des millénaires, nos existences se sont construites en sociétés humaines. Au-delà de nos différences, on se rassemble parce que l'on se ressemble. Alors, en ce début de XXI^{ème} siècle, comment imaginer qu'une différence puisse encore être source d'inégalité, d'exclusion, de ségrégation, de mise au ban... ? Nous devons réinterroger nos pratiques à travers nos engagements respectifs ; les remettre en question au fil des évolutions sociétales et des besoins de nos usagers, nous engager à trouver toujours plus de réponses adaptées à vous, chers Creusois.

Faire « différensemble », c'est affirmer que nous devons faire plus et mieux pour les enfants et les adultes en situation de handicap, c'est repenser l'accueil dans nos services, c'est adapter nos collègues aux nouveaux modes d'apprentissages, c'est aussi veiller à ce que personne ne soit exclu des usages du numérique, y compris nos aînés.

Faire « différensemble », c'est accompagner nos communes et intercommunalités à l'aménagement de notre territoire avec de nouveaux moyens financiers mis à leur disposition, comme les avances remboursables pour le grand chantier du déploiement de la fibre optique.



Faire « différensemble », c'est comprendre que dans la déclinaison de nombreuses politiques publiques, dans un département très rural, on en appelle souvent à la cohérence de l'échelle départementale, et donc au Conseil départemental.

Alors, oui, notre collectivité répond présente au gouvernement, pour lutter contre la pauvreté, pour le « 100% inclusif » et l'« e-inclusion », pour l'amélioration de l'habitat et contre la précarité énergétique, pour le 100% haut-débit. Nous sommes également là pour accompagner les mesures d'adaptation au changement climatique, pour porter un schéma des usages de l'eau potable, pour travailler avec la Région sur les questions de mobilité...

Ceci malgré le fait qu'après avoir limité l'évolution de nos dépenses, l'Etat décide maintenant de nous supprimer notre seule recette fiscale, alors que, dans le même temps, nous sommes soumis à des augmentations induites par l'évolution des charges, du prix de l'énergie, des carburants ou encore le poids croissant des allocations de solidarité. Alors que le besoin d'investissements demeure crucial en Creuse, sur la voirie en particulier...

Et c'est en ces instants que je pense à Gérard Gaudin, qui à mes côtés luttait pour équilibrer notre budget, me proposant les seuls choix qui nous permettent d'être aujourd'hui, le solide acteur sur lequel les Creusois peuvent compter. C'est en sa mémoire, que nous restons mobilisés et que nous ne devons pas baisser les bras.

Tous différents, mais tous ensemble, pour construire un avenir pour la Creuse.

Et son avenir, j'y crois à 100% !

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

Le Département resserre son exécutif

Lors de l'Assemblée plénière du 5 juillet, les Conseillers départementaux ont voté les nouvelles délégations avec 7 Vice-Présidents (contre 8), et 4 commissions spécialisées (contre 5).

THIERRY GAILLARD

1^{er} Vice-Président en charge des affaires générales et de la modernisation de l'action publique

- Administration générale
- Finances
- Ressources Humaines
- Usages du numérique



« Je prends cette responsabilité de 1^{er} Vice-Président avec humilité dans la ligne fixée par la Présidente, avec comme objectif d'être fidèle à la mémoire de Gérard Gaudin dans son souhait de redonner au Département sa pleine capacité à investir. »



CATHERINE DEFEMME

2^{ème} Vice-Présidente en charge de l'attractivité

- Politique d'accueil
- Marketing territorial
- Politique régionale et massif central
- Relation avec le monde associatif et économique



PATRICE MORANÇAIS

3^{ème} Vice-Président en charge de l'action sociale, du retour à l'emploi et du logement

- Enfance
- Famille
- Insertion
- Personnes en situation de handicap



MARIE-CHRISTINE BUNLON

4^{ème} Vice-Présidente en charge de l'autonomie

- Personnes âgées



LAURENT DAULNY

5^{ème} Vice-Président en charge de la vie collégienne, des sports et de la jeunesse

- Collèges
- Sports
- Conservatoire de musique



HÉLÈNE FAIVRE

6^{ème} Vice-Présidente en charge des infrastructures et du numérique

- Infrastructures routières
- Déploiement de la fibre



NICOLAS SIMONNET

7^{ème} Vice-Président en charge du développement des territoires

- Territoires – ingénierie
- Transition environnementale
- Agriculture
- Laboratoire départemental d'analyses
- Tourisme

Les 4 commissions intérieures :

→ 1^{ère} commission : Affaires générales - Modernisation de l'action publique

Président : Jérémie SAUTY

Membres : Thierry GAILLARD, Franck FOULON, Catherine GRAVERON, Jean-Jacques LOZACH, Jean-Luc LEGER, Etienne LEJEUNE.

→ 2^{ème} commission : Action sociale

Présidente : Marie-Thérèse VIALLE

Membres : Annie CHAMBERAUD, Patrice MORANÇAIS, Marie-Christine BUNLON, Jean-Baptiste DUMONTANT, Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD.

→ 3^{ème} commission : Attractivité du territoire

Présidente : Catherine GRAVERON

Membres : Laurent DAULNY, Nicolas SIMONNET, Guy MARSALEIX, Hélène PILAT, Catherine DEFEMME, Pauline CAZIER, Armelle MARTIN, Nicole PALLIER, Isabelle PENICAUD, Guy AVIZOU.

→ 4^{ème} commission : Mobilités

Président : Franck FOULON

Membres : Hélène FAIVRE, Bertrand LABAR, Guy MARSALEIX, Philippe BAYOL, Agnès GUILLEMOT, Eric JEANSANNETAS.

Guy Marsaleix : nouveau Conseiller départemental

Suite au décès de Gérard Gaudin, survenu en juin dernier, Guy Marsaleix, maire de Mortroux et suppléant de Monsieur Gaudin siège désormais au Conseil départemental. Il forme avec Hélène Pilat, le binôme du canton de Bonnat.



Hommage à Gérard Gaudin

Le 22 juin dernier, Gérard Gaudin nous quittait des suites d'une longue maladie.

Dévoué et à l'écoute de ses concitoyens qu'il a toujours eu à cœur de représenter, Gérard Gaudin a d'abord été élu conseiller municipal de Châtelus-Malvaleix en 1977, avant de devenir le maire de la commune de 1983 à 1995.

En 1985, il devient Conseiller général du canton de Châtelus-Malvaleix, puis Vice-Président du Département de la Creuse de 1994 à 1998. Homme de qualité et profondément investi dans la politique du Département, Gérard Gaudin succède à Bernard de Froment à la Présidence du Conseil général de 1998 à 2001, puis continue de siéger dans cette collectivité.

En 2015, alors que le Conseil général est devenu le Conseil départemental, Gérard Gaudin est élu sur le nouveau canton de Bonnat. Sous la Présidence de Valérie Simonet, il prend la fonction de 1^{er} Vice-Président en charge de l'Administration Générale de la collectivité.

D'une gentillesse inégalable et d'une détermination sans faille, cet ancien vétérinaire était un homme d'écoute, respecté de ses pairs. Connus pour sa franchise, ses interventions se faisaient toujours dans le plus profond respect, et ses conseils étaient toujours avisés.

Avec sa disparition, c'est une des figures emblématiques du Département qui s'en est allée.



Un Département à 100%

Le Conseil départemental
de la Creuse s'engage
pour faire reculer l'exclusion
et réussir l'inclusion de tous.

Objectif : construire et garantir
à tous les Creusois
un quotidien et un avenir.







« Territoires 100% inclusifs »

En répondant à l'appel à projet de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Département de la Creuse entend soutenir et accompagner dans leurs parcours de vie, toutes les personnes en situation de handicap.

Éducation, apprentissage, habitat, emploi sont autant de champs d'action sur lesquels il faut intervenir pour devenir un territoire 100% inclusif. De la petite enfance au grand âge, toutes les périodes de la vie sont concernées par cette démarche qui doit permettre d'accompagner les personnes en situation de handicap sur le long terme.

Qu'est-ce qu'un territoire 100% inclusif ?

Accompagnement



Chaque personne en situation de handicap doit pouvoir construire son projet de vie en fonction de ses aspirations. À ce titre, elle doit être accompagnée pour pouvoir accéder simplement et facilement à ses droits et pouvoir faire les bons choix.

Nos propositions :

- Développer une plate-forme de services, dédiée au conseil, à l'organisation et au répit des personnes en situation de handicap et de leurs aidants
- Former des Assistants projets de vie,
- Faciliter l'accès au SNU (Service National Universel).

Accueil



L'enfant en situation de handicap doit pouvoir être accueilli à tout âge. Ainsi, il doit pouvoir trouver une place en crèche, avoir accès à une scolarisation adaptée (en milieu ordinaire ou spécialisé). De la même manière, chaque enfant doit pouvoir participer à des activités périscolaires (sport, musique, activités manuelles...) ce qui implique une prise en compte du handicap dans les projets éducatifs des Accueils de Loisirs.

Nos propositions :

- Créer une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA),
- Financer des heures supplémentaires d'AVS hors temps scolaire,
- Former des agents de centres de Loisirs à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Emploi



L'accès à une vie professionnelle : la vie active doit constituer une priorité. Le handicap ne doit pas être un frein à la construction d'une carrière professionnelle.

Habitat



Vivre chez soi dans un logement adapté et sécurisé. De la même manière, le Département réfléchit à de nouvelles formes d'habitat (regroupé ou partagé) innovantes pour permettre à chacun de vivre selon ses choix, et de manière autonome. Les personnes âgées handicapées qui vivent dans un établissement spécialisé doivent également pouvoir rester dans cet établissement même à l'âge de la retraite.

Nos propositions :

- Travailler sur la construction de logements adaptés,
- Créer deux GEM (Groupement d'Entraide Mutuelle) supplémentaires à Bourganeuf et La Souterraine pour lutter contre l'isolement.

Citoyenneté



L'accès à l'information : en effet, l'information doit être accessible à tous, quel que soit le niveau de handicap, soit par le biais d'un accompagnement, soit par le développement de supports adaptés (traduction en braille, langue des signes...). C'est à ce prix que chacun peut être acteur de la vie citoyenne.

Nos propositions :

- Adapter ses supports de communication à la méthode FALC (facile à lire et à comprendre).

Répit



Les solutions de répit aux aidants doivent être développées afin de permettre à tous ceux qui accompagnent une personne en situation de handicap, de trouver un soutien et de « souffler ».

Nos propositions :

- Développer le Projet Vacances Répit Famille afin de proposer un lieu d'hébergement temporaire pour des personnes en situation de handicap en même temps qu'un séjour de vacances pour les aidants.



Pour en savoir plus : MDPH 05 44 30 28 28



Le numérique pour un « 100% inclusion »

L'inclusion, c'est permettre aux personnes éloignées de l'emploi l'accès ou le retour au marché du travail. Les difficultés rencontrées peuvent être nombreuses : construction d'un projet professionnel cohérent, formation à de nouveaux usages, mobilité, sont autant de freins.

Pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi, le Département et ses nombreux partenaires mettent en place de nouvelles méthodes sur l'ensemble du territoire.

E-Inclusion : le numérique, ça s'apprend

Avoir l'équipement, être connecté n'induit pas la maîtrise des outils numériques et la dispense de formations doit s'organiser. En choisissant de devenir «Territoire Pilote pour le Numérique Inclusif», le Conseil départemental propose d'accompagner les publics dans l'apprentissage et l'usage des outils numériques.

L'e-inclusion, c'est :



Le « Pass Numérique » est un chéquier conçu sur le même modèle que les titres restaurant. Il permet de bénéficier d'un accompagnement sur l'usage du numérique, en fonction de ses besoins, dans l'un des lieux habilités à dispenser une formation.



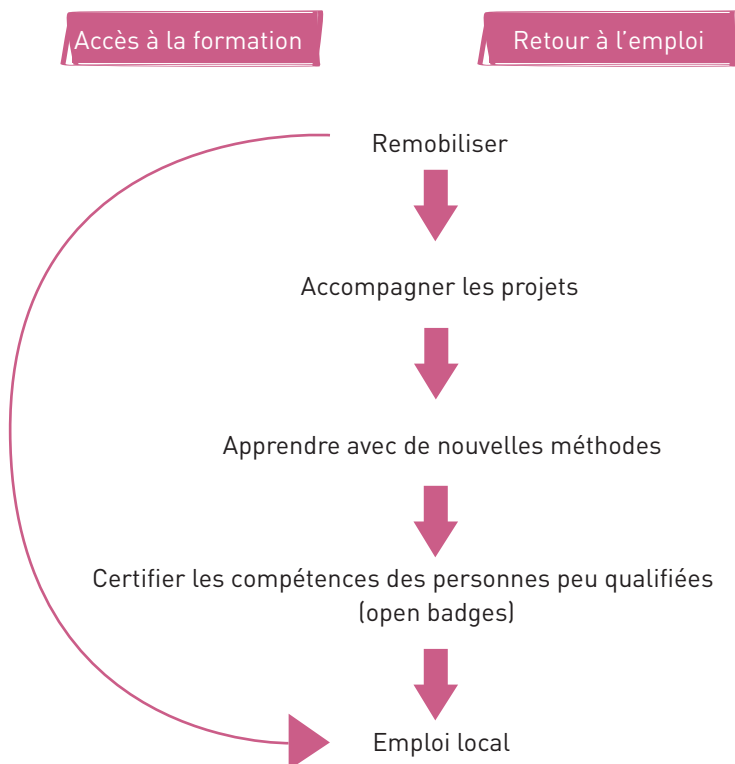
« Aidants Connect » : grâce à cet outil en ligne, des professionnels habilités réalisent des démarches administratives et en assurent le suivi à la place du bénéficiaire.



« Badgeons la Creuse » : via ce dispositif, le Conseil départemental et ses partenaires vont déployer des Open Badges qui permettront de valoriser les compétences transversales des publics éloignés de l'emploi. (cf. Etaussi)

La Fabrique des 1000 ressources : objectif 100% inclusion

Remobiliser les personnes en rupture professionnelle est une priorité pour tous les acteurs de l'insertion. Le Département de la Creuse et ses partenaires se sont engagés dans une démarche innovante pour impulser une nouvelle dynamique auprès de ces personnes en s'appuyant sur leurs compétences. C'est ainsi qu'a été imaginée la Fabrique des 1000 ressources.



Objectifs :

- ➔ Corréler les besoins des entreprises aux attentes des citoyens pour pourvoir les emplois vacants (secteur du bâtiment, des travaux publics, de l'aide à la personne, de l'agriculture...)
- ➔ Privilégier les emplois locaux, non délocalisables (activité économique de proximité, emploi partagé)

Et ça marche !

En 2019, 2 chantiers écoles, l'un consacré au métier du maintien à domicile et l'autre à celui du numérique, ont permis à une vingtaine de personnes de se former et de trouver un emploi.

etaussi

Un suivi personnalisé des publics

« Mon Carnet pour l'emploi » est un document personnel et professionnel à destination des personnes en insertion. Cet outil qui permet de conserver une trace des différents échanges et rendez-vous de son utilisateur est un atout de plus dans l'accompagnement au retour à l'emploi. Construit dans le cadre du Laboratoire d'Innovation Publique du Conseil départemental, ce nouvel outil est suivi de près par la Commission de Suivi des Publics du Conseil départemental au sein de laquelle siègent les partenaires de l'insertion sous la présidence de Patrice Moraçais, Vice-Président en charge de l'action sociale.



Autour de Patrice Moraçais, Marie-Thérèse Vialle et Annie Chamberaud, respectivement Conseillères départementales d'Evau-les-Bains et du Grand Bourg, et Valérie Simonet, Présidente du Conseil départemental.

Open Badges : compétences certifiées

Comment reconnaître des compétences non directement professionnelles mais qui peuvent être valorisées dans le cadre d'un emploi ou d'un projet professionnel ? Et comment les valoriser auprès des employeurs ? C'est toute la question que s'est posé le Département pour les publics qu'il accompagne sur le chemin de l'emploi.

Pour répondre à cette question, l'idée de mettre en place des Open Badges a germé, au travers d'un dispositif baptisé «Badgeons la Creuse». L'Open Badge, c'est une image numérique dans laquelle sont enregistrées un certain nombre d'informations. Il reconnaît au bénéficiaire, la maîtrise d'une compétence.

En collaboration avec les partenaires de la formation et de l'emploi, et le Réseau Canopé, une douzaine d'Open Badges vont ainsi être créés afin de répondre aux besoins, à la fois des publics concernés et des entreprises.

L@ Creuse 2.0\23, un territoire 100% numérique

Les 3 et 4 octobre derniers, le Département, en partenariat avec le réseau TELA et la Mission Société Numérique, organisait le premier Salon du Numérique sous l'appellation NEC (Numérique En Communs) Rural 23. Deux jours de conférences, d'ateliers, d'échanges qui témoignent du dynamisme de tous les acteurs locaux mobilisés pour une société numérique plus inclusive, durable et innovante, au travers des différents dispositifs déployés (Pass Numérique, Open Badges et Aidants Connect). (cf. p.10)



PASS NUMÉRIQUE

Vous souhaitez :

FAIRE VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

SURFER SUR INTERNET

UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX

CRÉER ET GÉRER UNE BOÎTE MAIL

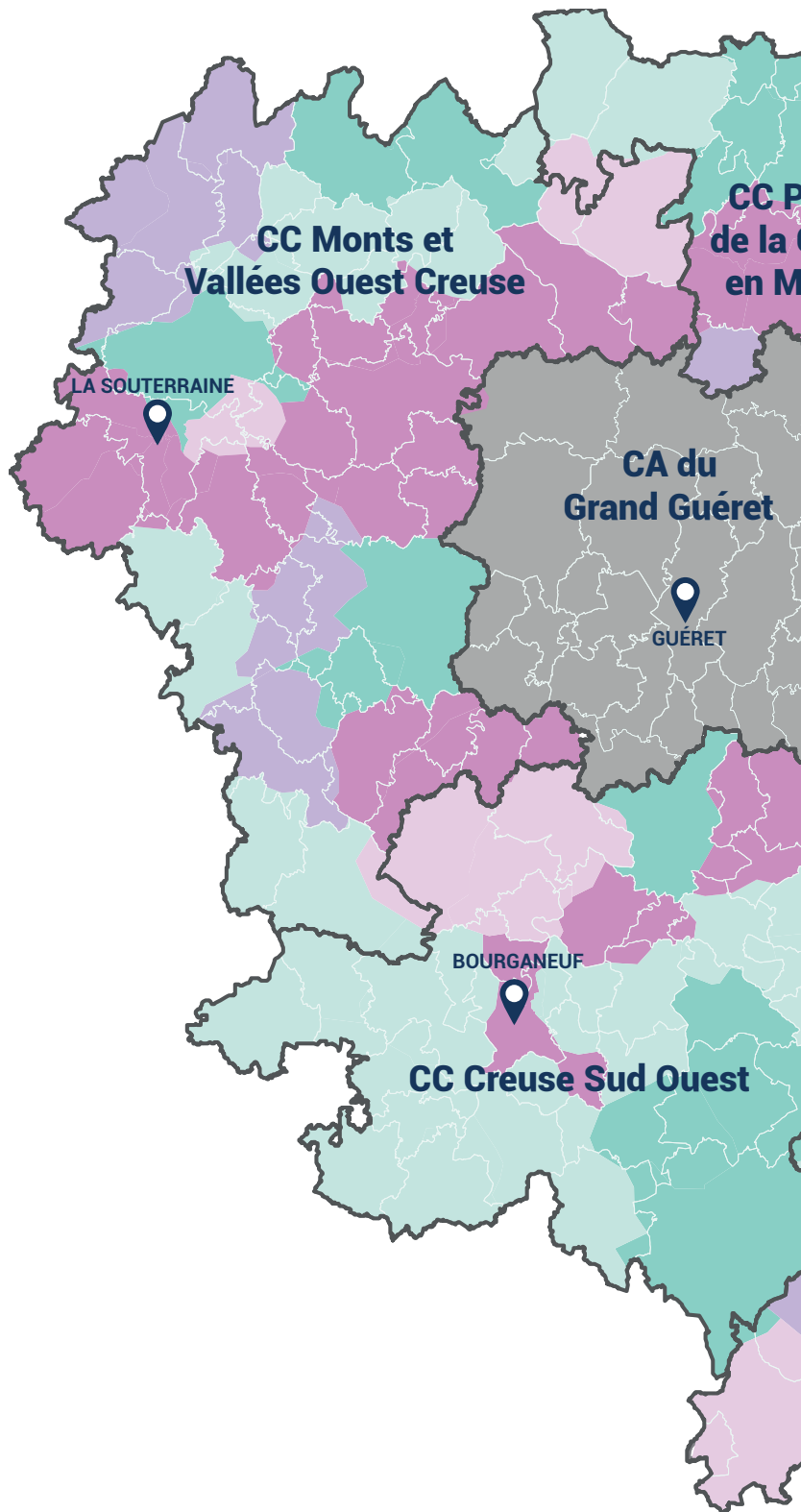
Avec le Pass Numérique, le Conseil départemental et le Réseau TELA vous rapprochent du numérique.



**Pour tout renseignement ou pour demander votre Pass Numérique, contactez le Réseau TELA
Éric Durand - 06 76 38 21 80**

Vers un 100% fibre

Pilotés par DORSAL pour le compte des territoires, les travaux de déploiement de la fibre jusqu'à la maison sont lancés depuis plusieurs mois, avec 11 centraux de raccordement fibre optique installés en 2019. Cette première phase permettra de raccorder 32 000 foyers creusois d'ici mars 2021, tandis que les 47 000 foyers restants le seront d'ici fin 2024, pour atteindre le 100% fibre (hors zone de déploiement privé). C'est un investissement total estimé à plus de 171 M€ financé par les territoires : le Département, la Région et les intercommunalités avec le soutien de l'État et de l'Europe.



Hélène FAIVRE

6^{ème} Vice-Présidente en charge des infrastructures et du numérique

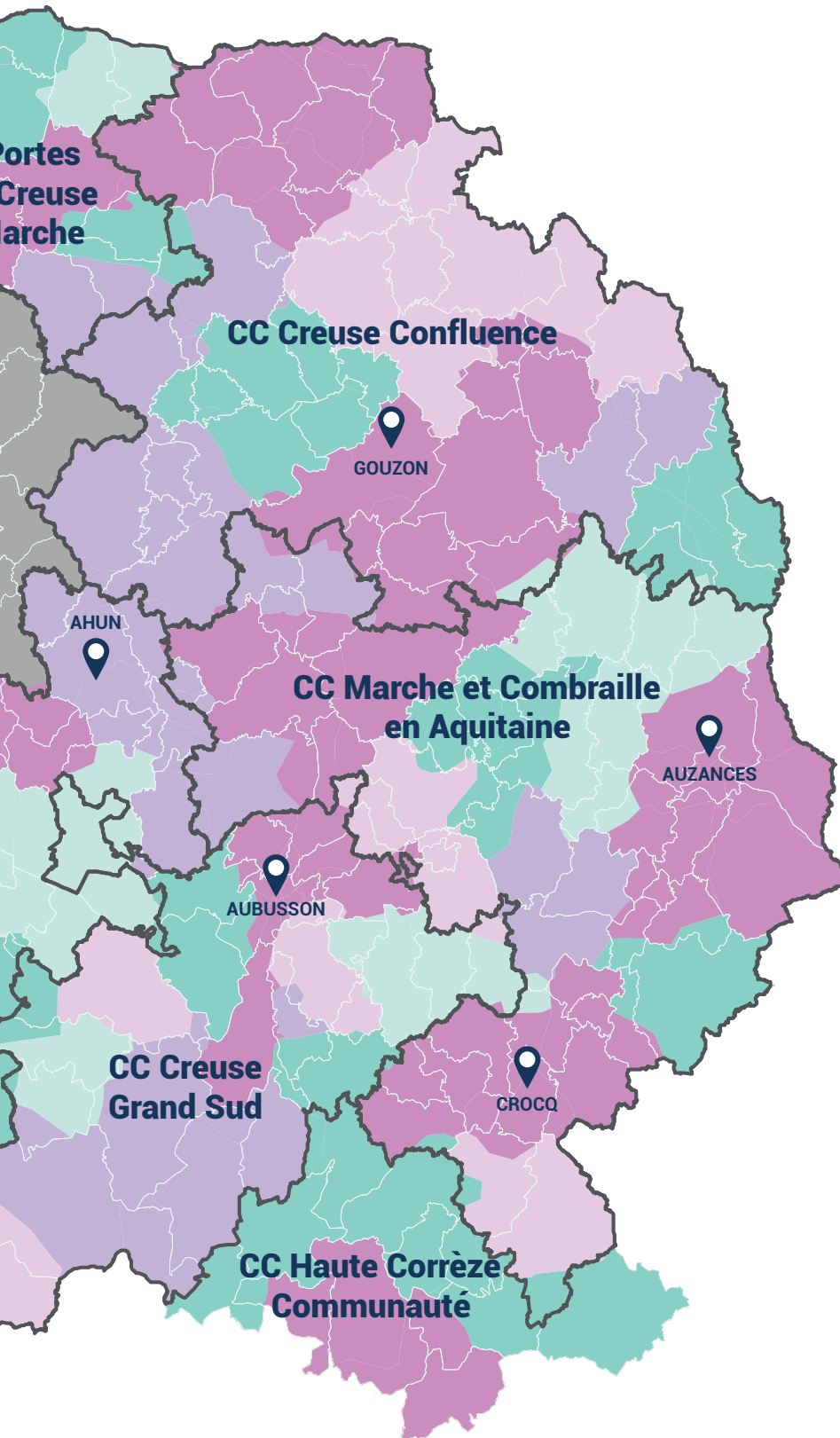
« Le 100% fibre optique à domicile, c'est une volonté du Conseil départemental pour l'économie et la société creusois. Au sein du Syndicat Mixte Dorsal, le Département œuvre, s'implique financièrement et opérationnellement afin d'être le coordonnateur pour l'ensemble des intercommunalités sur le territoire. »

POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE ET CONNAÎTRE LE CALENDRIER DES DÉPLOIEMENTS

0 806 806 006 Service gratuit + prix appel

www.nathd.fr

fin 2024



dorsal
Le service public du numérique en Limousin

LES GRANDES PHASES DE DÉPLOIEMENT

- 2019-2020
- Fin 2021
- Fin 2022
- Fin 2023
- Fin 2024
- Zone de déploiement privé (Orange)

100% prêt pour l'hiver

Le dispositif de viabilité hivernale entrera en vigueur le 2 décembre prochain jusqu'au 16 mars 2020. Durant cette période, 70 agents du Département seront mobilisés, afin d'assurer la sécurité des usagers sur les 4 400 km de routes départementales.

Pendant la période de viabilité hivernale, les équipes du Conseil départemental se renforcent et s'organisent. Une vingtaine d'agents supplémentaires sont recrutés pour cette période, répartis sur l'ensemble des centres d'exploitation du département. Un seul leitmotiv : être prêt à affronter l'hiver ; un seul objectif : une intervention rapide sur le réseau afin d'assurer la sécurité des usagers, au moyen d'une quarantaine de saeuses et déneigeuses. Les équipes doivent pouvoir intervenir dans un délai de 40 minutes.

En parallèle, plusieurs dispositifs sont déployés : surveillance météo, patrouilles ou interventions terrain, etc.

L'organisation des services du Conseil départemental prévoit la présence d'agents au plus près des besoins des Creusois. Le territoire départemental est divisé en 6 secteurs géographiques comptant chacun, une Unité Territoriale Technique (UTT), autour de laquelle fonctionnent plusieurs centres d'exploitation. Le Service Entretien et Sécurité Routière (SES), de la Direction des Routes du Conseil départemental, a pour mission d'organiser et de coordonner la viabilité hivernale.

Adoptez les bons gestes



Allumez vos feux de croisement



Réduisez votre vitesse



Augmentez les distances de sécurité



Tenez compte des panneaux de signalisation implantés par les services du Département



Si vous croisez un engin de déneigement, cédez-lui le passage. Et s'il vous précède, ne cherchez pas à le doubler ; il ouvre la trace et permet ainsi de sécuriser vos conditions de circulation. Enfin pour signaler un incident ou un accident, appelez le 17.



Bon à savoir : pour connaître les conditions de circulation, rendez-vous sur l'Info routes du site du Département : www.creuse.fr

etaussi

Appels téléphoniques frauduleux : vigilance !

Nous avons été alertés par des usagers que des sociétés, se disant mandatées par le Conseil départemental, les avaient contactés afin de bénéficier du dispositif isolation pour 1 € ou bien encore, pour des travaux relatifs à l'amélioration de leur logement.

Le Conseil départemental rappelle qu'il est totalement étranger à ces méthodes. Il n'a jamais mandaté, ni ne mandatera jamais de société(s) pour démarcher les usagers et ce, quel que soit le dispositif, comme jamais il ne demandera de coordonnées bancaires.

Dans votre intérêt, nous vous invitons à la plus grande vigilance.

Pour tout renseignement, pour signaler une tentative d'escroquerie ou déposer plainte, n'hésitez pas à contacter la gendarmerie ou la police !

Transports scolaires : qui fait quoi ?

Depuis le 1^{er} septembre 2017, le transport scolaire relève de la compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine. En revanche, le Département de la Creuse assure toujours le transport des élèves en situation de handicap.



Qui fait quoi ?



transport scolaire



transport des élèves
en situation de handicap

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service transport de la Région Nouvelle-Aquitaine : 05 44 30 27 23



Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service transport des élèves en situation de handicap : 05 44 30 26 35

Le transport des élèves en situation de handicap en Creuse



110

enfants transportés
pour l'année 2019-2020



1,2 M€

pris en charge par le Département



Les enfants bénéficient tous d'une orientation MDPH pour une scolarité adaptée



Pour bénéficier d'un transport adapté, les bénéficiaires doivent être reconnus dans l'incapacité d'utiliser les transports en commun

Pour un territoire 100%

Rénovation de l'éclairage public, isolation de ses collèges et bâtiments publics, le Conseil départemental, dans le cadre de sa reconnaissance « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) investit le champ des Certificats d'Économie Énergie et s'engage dans la transition énergétique et écologique.

Pour relever le défi de la transition énergétique, le Département a fait le choix d'accompagner des travaux habituellement peu financés, comme les changements d'huisseries et l'éclairage public. Une vingtaine de bâtiments et une trentaine de communes ont ainsi pu bénéficier de programmes de travaux pour près de 2,1 M€.

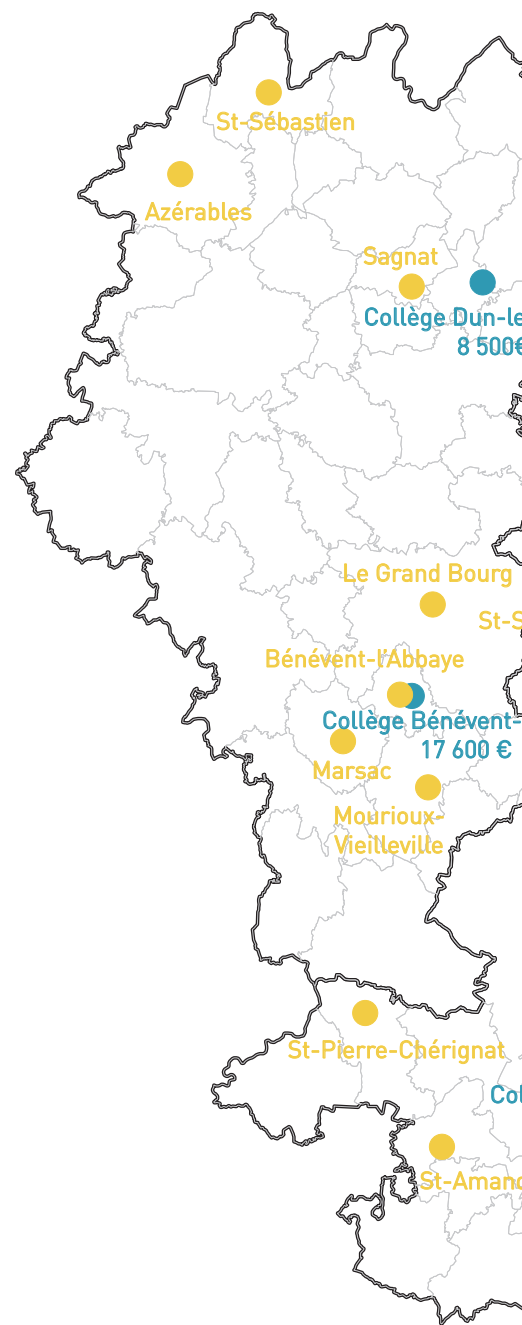
Energivore et générant une forte pollution lumineuse, l'éclairage public fait peau neuve (ou plutôt ampoule neuve), remplacé par un équipement en sources LED, de puissance adaptée.

Ces installations sont complétées par des systèmes de pilotage permettant d'optimiser le temps de fonctionnement. Ce sont ainsi des gains d'énergie estimés entre 50 et 80% !

Et demain, un Contrat de Transition Ecologique

Afin de poursuivre dans la voie initiée, le Département souhaite s'engager dans un Contrat de Transition Ecologique (CTE), véritable outil de territoire pour amorcer la transition énergétique. A travers ce Contrat, il s'agira de décliner, de façon opérationnelle, les thématiques suivantes :

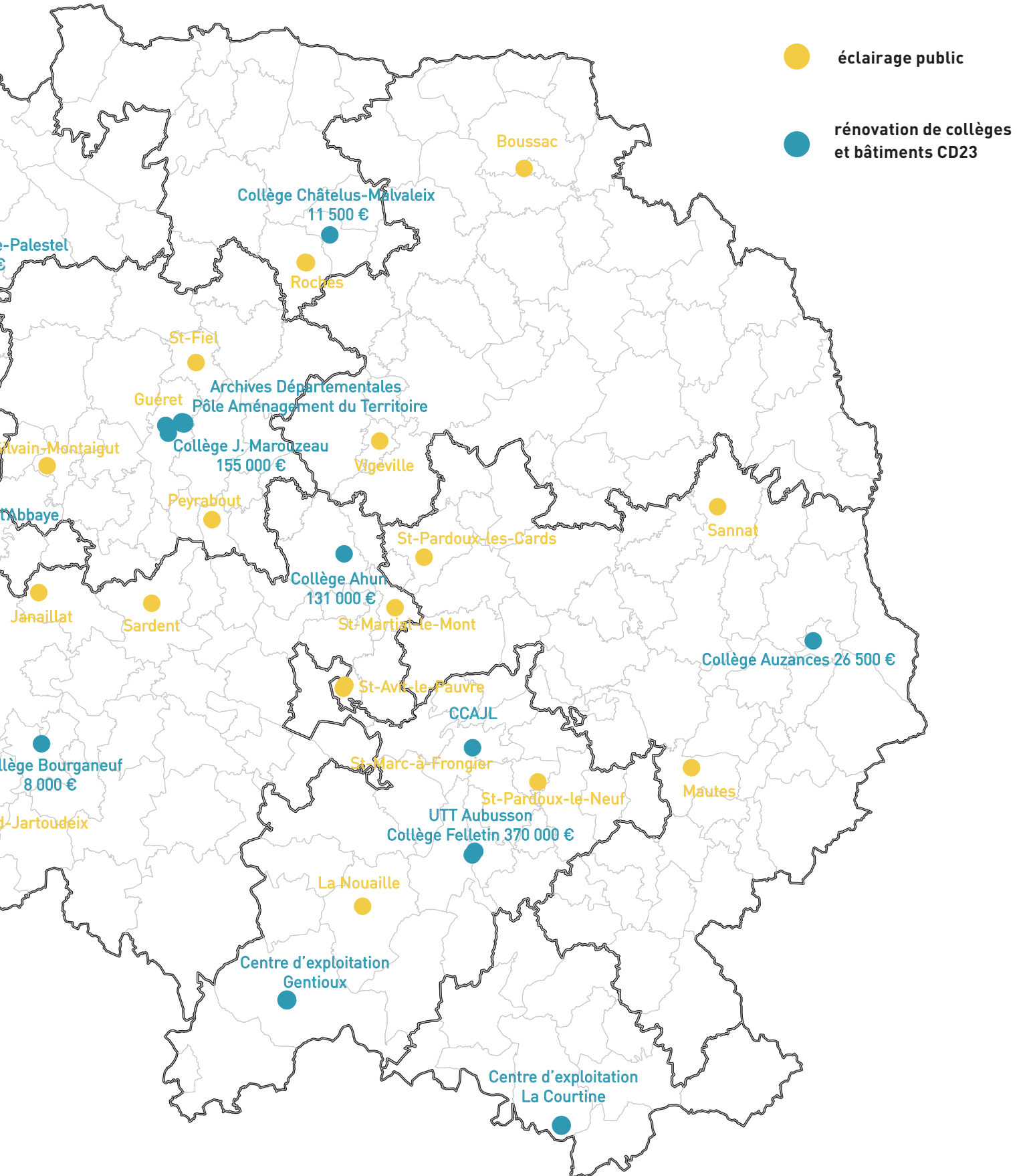
- Energies renouvelables (photovoltaïques, méthanisation, géothermie, éolien,...)
- Eau (gestion de l'eau potable, usages des eaux superficielles,...)
- Biodiversité (espaces naturels sensibles, retenues d'eau, gestion des haies,...)



Nicolas SIMONNET
7^{ème} Vice-Président en charge
du développement des territoires

« Au travers de ce Plan Economie d'Énergie de plus de 2 M€, le Département réaffirme toute sa volonté de s'engager en faveur de la transition environnementale tout en accompagnant les territoires dans la rénovation et l'amélioration de leur éclairage public. »

énergie positive



Une démarche 100% participative

Donner un véritable rôle à jouer aux acteurs du secteur de l'âge et du handicap dans la prise de décision locale afin d'améliorer leurs conditions de vie et de travail : tel est le grand enjeu du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

La loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillissement (ASV), promulguée en 2015, avait pour objectifs d'anticiper la perte d'autonomie, d'adapter globalement la société au vieillissement de la population et d'accompagner efficacement les personnes en perte d'autonomie. Cette loi prévoyait la création, dans chaque département, d'un Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA). Cette instance consultative présidée par le ou la Président(e) du Département (ou par délégation un Vice-Président) doit participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions liées à l'autonomie et à la citoyenneté des personnes âgées et handicapées.

Véritable outil de la démocratie participative au niveau local, le CDCA a pour vocation de :

- Renforcer la participation des usagers et leurs proches à l'élaboration et au suivi des politiques qui les concernent,
- Assurer une meilleure coordination des différentes institutions

Rôle

Le rôle du CDCA est de renforcer la démocratie participative sur notre territoire, en permettant d'allier l'expérience des usagers à l'expertise des professionnels afin d'évaluer les besoins puis de proposer des initiatives adaptées. Bénévoles, familles, retraités, professionnels, directeurs d'établissements, administrateurs seront réunis au sein d'un même lieu de dialogue pour formuler des préconisations.



Le CDCA «propose des réponses concrètes aux problématiques des usagers». Il est en effet chargé d'émettre des avis et des recommandations dans les domaines suivants :

- prévention,
- accompagnement médico-social et accès aux soins,
- aides humaines ou techniques,
- transport,
- logement,
- habitat,
- collectif,
- urbanisme,
- aide aux aidants,
- maintien à domicile,
- culture, loisirs,
- ou encore vie associative.

Il est consulté sur différents dossiers, comme les schémas de santé et d'organisation sociale et médico-sociale, sur les rapports d'activité tels que celui de la MDPH, ou encore sur les conventions entre le Conseil départemental et ses partenaires en matière de politique de l'autonomie. De plus, il aura la charge de transmettre un rapport biennal sur la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département, portés par les différents acteurs.

Composition

Afin d'élaborer des actions les plus efficaces possibles, le CDCA est composé de 2 formations spécialisées : l'une travaillant sur les problématiques liées au vieillissement, l'autre consacrée aux thématiques du handicap. Au total, le CDCA compte 83 membres, répartis entre les deux formations.

Cette co-construction s'appuie sur l'expérience des usagers et de leurs proches mais aussi sur l'expertise des professionnels aux profils variés qui apportent un éclairage différent sur ces mêmes sujets.

Martine Faucher, Vice-Présidente du CDCA et Présidente de la Formation Spécialisée Personnes Handicapées

« Le CDCA doit jouer un rôle fédérateur. Les associations qui en sont membres ont déjà nombres d'activités humanistes citoyennes de soutien et de prise en compte des personnes les plus en difficultés qu'elles soient âgées, handicapées ou les deux. Leur regroupement au sein d'un organe officiel leur donne un véritable poids politique. À ce titre, le CDCA peut créer une véritable synergie au service des personnes que nous aimons, que nous voulons aider de toutes nos forces, qui sont des citoyens comme nous. Tous ensemble, nous pesons lourd.

En tant que VP, nous devons être avant tout à l'écoute des difficultés et des préoccupations du secteur associatif dont nous avons la charge. Je m'émerveille chaque jour de la richesse et de la variété des associations dans le département, c'est un tissu social particulièrement solide qui laisse très peu de personnes de côté. À l'avenir, nous souhaitons mettre en place un plan de communication pour bien connaître nos forces et pour expliquer que ceux que nous défendons ont des droits et bien entendu des devoirs. Je réfléchis également, avec l'ADAPEI de la Creuse dont je suis administratrice, à la mise en place d'actions simples qui valorisent l'emploi et l'employabilité des personnes handicapées. Tous les champs sont ouverts ! Il y a autour de moi des personnes très inventives sur lesquelles s'appuyer. »



Alain Priot, Vice-Président du CDCA et Président de la Formation Spécialisée Personnes Agées

« Le CDCA ne dispose pas de moyens financiers pour son fonctionnement, ce qui peut pénaliser les formations dans leurs travaux au quotidien. Pour pallier à cela, nous nous sommes dotés d'une association loi 1901, baptisée AGIR CDCA, afin de gérer quelques fonds. Cette association nous permet également de mettre en place des actions, seul ou en partenariat, avec des institutions ou autres associations. Cette année, notre formation a pu participer à diverses journées, salons ou encore conférences sur tout le territoire. Dans cette continuité, nous travaillerons, dans les semaines qui viennent, à la finalisation d'une plaquette d'informations à destination des usagers, présentant tout le panel d'aides et de dispositifs existants pour les personnes en perte d'autonomie. En parallèle, nous réfléchirons à l'amélioration de la prise en charge de jeunes retraités en Etat Végétatif Chronique ou Pauci-Relationnel du territoire, au plus proche des familles, avec l'objectif de préserver les liens familiaux. Enfin, nous chercherons des porteurs de projets avec lesquels œuvrer afin de généraliser l'aide aux aidants. »



Canicule : À situation exceptionnelle, soutien exceptionnel

Pour faire face le plus efficacement possible à l'épisode de canicule de l'été dernier, le Conseil départemental a fait le choix d'apporter un soutien particulier aux établissements accueillant des personnes âgées et des adultes handicapés ainsi qu'aux Centres d'accueil pour enfants. En effet, le Département a choisi de verser à ces établissements une aide de 60€/jour de canicule (niveau 3) afin de prendre en charge les personnels supplémentaires mobilisés pour faire face à l'épisode caniculaire.

Le déploiement de ce soutien fut l'occasion pour Marie-christine Bunlon, Vice-Présidente en charge de l'autonomie, de se rendre à l'EHPAD de Dunle-Palestel pour échanger avec la direction de l'établissement mais surtout avec les résidents.



Patrice MORANÇAIS

3^{ème} Vice-Président en charge de l'action sociale, du retour à l'emploi et du logement

« Personnes âgées et personnes handicapées se retrouvent au sein du CDCA dans une démarche participative. Le CDCA dessine, en effet, une nouvelle approche des questions liées à l'autonomie et à la citoyenneté, en associant les usagers qui peuvent ainsi émettre des avis, des recommandations et conduire des actions afin d'aller vers une société plus inclusive. »



« Sapeur-pompier référent » : « Tant que je pourrai, je le ferai ! »

Le projet « sapeur-pompier référent », financé dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, se déploie progressivement depuis son lancement, en mars dernier. Rencontre avec Alain Meunier, ancien sapeur-pompier volontaire devenu « sapeur-pompier référent ».

Avec le maintien à domicile, se pose la question du relevage des personnes. Si des outils permettent d'assurer l'alerte, c'est toute la question de l'opportunité de l'intervention des secours qui demeure.

Un réseau de solidarité se déploie mais ne peut être, à lui seul, l'unique réponse. L'idée a donc germé qu'un « sapeur-pompier référent » (retraité ou actif en dehors de son service usuel) puisse intervenir en cas de Réseau de Solidarité défaillant ou inexistant.

Pour Alain Meunier, 70 ans, une porte de sapeur-pompier s'est fermée il y a 5 ans, mais une nouvelle vient de s'ouvrir, il y a quelques semaines. Après 32 ans en tant que sapeur-pompier volontaire au Centre de Secours d'Aubusson, Alain a choisi d'intégrer le dispositif « sapeur-pompier référent ». Il nous confie les raisons de son engagement et témoigne de sa première intervention en tant que « sapeur-pompier référent ».

Cela fait 5 ans que vous avez cessé d'être sapeur-pompier volontaire, pourquoi décider, aujourd'hui, de devenir « sapeur-pompier référent » ?

Toute ma vie, j'ai fait du bénévolat. J'ai commencé avec le club de foot de Bellegarde-en-Marche, où j'ai été joueur avant de

devenir bénévole. À Aubusson, la caserne est venue s'implanter à côté de l'immeuble où nous habitons à l'époque. On côtoyait les pompiers mais on n'y prêtait pas plus d'attention que cela.

Un jour, en partant en vacances, on s'est retrouvé pris dans un grave accident. Je me suis arrêté pour apporter mon aide et là, je me suis retrouvé tout penaud à ne pas savoir quoi faire... j'ai vu les pompiers arriver et j'ai été étonné de leur intervention rapide, efficace pour prendre en charge les victimes. Ça m'a trotté dans la tête toutes les vacances.

Quand je suis rentré, je suis allé à la caserne d'Aubusson voir le chef et là, ça a été le déclic ! C'était en 1984. Alors, aujourd'hui, devenir « sapeur-pompier référent », c'est une continuité. Et ça permet de garder le contact, de ne pas rester cloîtré chez soi, surtout que j'étais moniteur secouriste et qu'en plus, j'étais chargé de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers donc autant dire plutôt occupé.

Vous êtes déjà sorti en intervention en tant que sapeur-pompier référent, racontez-nous cette première expérience.

J'ai été alerté par le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA – CODIS) de Guéret qu'une personne à domicile avait déclenché son dispositif d'alerte de chute, dans mon secteur.

Le proche aidant de cette personne ne répondant pas aux sollicitations de la plateforme DomoCreuse, les services de secours avaient été prévenus et sollicitaient le réseau « sapeur-pompier référent » pour une vérification.

À mon arrivée, la personne avait glissé de son fauteuil et ne pouvait effectivement pas se relever. Avant toute chose, j'ai fait les constatations d'usage afin de vérifier qu'elle n'avait pas de fractures ou de déplacements, ce qu'on appelle le bilan lésionnel. Si la personne est consciente, on vérifie également qu'elle n'est pas désorientée, si elle sait quel jour on est, etc. Entre temps, le proche aidant est arrivé sur place et à nous deux, on a pu relever la personne.

À l'issue de l'intervention, j'ai contacté DomoCreuse ainsi que le CTA, pour leur faire un état de la situation et un rapport d'intervention.

Ce fut donc une première expérience concluante ?

Oui tout à fait. Simplement, pour conforter ce dispositif, et parce que les choses évoluent et changent souvent, il serait bien que les « sapeurs-pompiers référents » puissent bénéficier d'une mise à niveau annuelle en matière de secourisme, comme cela est le cas lorsque l'on est sapeur-pompier volontaire.

Qu'est-ce qui pourrait motiver d'autres anciens SPV à rejoindre ce dispositif ?

Moi tant que je pourrai le faire, je le ferai, pour la bonne raison qu'un jour, peut-être je serais content que quelqu'un vienne me relever.



Marie-Christine BUNLON

4^{ème} Vice-Présidente en charge de l'autonomie

« Au cœur de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées, le Département invente, teste, innove... Le dispositif « sapeur-pompier référent », lancé à l'occasion des Assises Nationales Santé Secours et Territoires, en mars dernier, fait partie des solutions expérimentées pour répondre à la question du relevage des personnes et conforter ainsi le réseau de solidarité. »

etaussi

Devenez un super-héros, devenez un « bon samaritain »!

L'arrêt cardiaque touche, chaque année, environ 50 000 personnes en France. Les 4 premières minutes sont déterminantes et pourtant, le délai moyen d'intervention des secours est supérieur à 10 minutes.

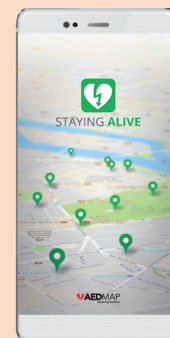
VOUS ETES FORMÉ AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ?

VOUS POUVEZ SAUVER DES VIES EN DEVENANT « BON SAMARITAIN »

Le « Bon Samaritain » est un citoyen formé aux gestes de premiers secours qui est alerté par les services d'urgence, en cas d'arrêt cardiaque, à proximité, afin de porter secours à la victime, avant l'arrivée des professionnels de l'urgence. Pour devenir « Bon Samaritain », il suffit :

1. de télécharger sur votre smartphone l'application Staying Alive qui fait le lien entre les services d'urgence et les Bons Samaritains. C'est cette application qui permet de s'enregistrer et d'être alerté.

2. de vous inscrire comme « Bon Samaritain ». Pour en savoir plus et vous inscrire, rendez-vous sur le site www.bon-samaritain.org



La Casa de pompiers

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Creuse lance sa campagne de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires. D'après une création originale de Netsdis ! Vous aussi, rejoignez le casting de la Casa de Pompiers et devenez acteur des secours !
Contact : SDIS 23 – 05 55 41 18 03

NETSDIS
VOUS REVEZ VOUS DANS
LA CASA DE POMPIERS ?

AUBUSSON BOUSSAC EVAUX-LES-BAINS LE GRAND BOURG

VOUS AUSSI DEVEZ ACTEUR DES SECOURS

SDIS de la Creuse | Domaine Les Champs Blancs | BP231 | 23001 GUERET Cedex | 05 55 41 18 03

La Creuse, 100% attractive

Elles sont nombreuses les raisons de venir vivre en Creuse... De bonnes raisons que la Présidente du Département a eu l'occasion de détailler à Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics, en juillet dernier. Alors que le Gouvernement souhaite délocaliser, en milieu rural, certains services des Finances Publiques, il se murmure déjà, depuis plusieurs mois, le nom de la Creuse...

« ET SI VOUS POSIEZ VOTRE BUREAU AU VERT ? »

C'est la promesse d'une nouvelle vie en Creuse, loin des embouteillages, dans un cadre exceptionnel... c'est la promesse d'une qualité de vie en terre creusoise qui est faite aux citoyens parisiens et plus particulièrement, aux agents du Ministère des Comptes Publics que le Gouvernement souhaite délocaliser en milieu rural.

Une opération séduction en quelque sorte pour celles et ceux qui ne connaissent pas le charme inégalable et les nombreux atouts de la Creuse.

Car nous, Creusois, en sommes convaincus, on est bien en Creuse ! Pourquoi ?

Parce que la Creuse, c'est :

- Un cadre de vie privilégié
- Des écoles, des collèges et des lycées à taille humaine favorisant les conditions d'apprentissage
- Un endroit sûr
- Un terrain de jeux à ciel ouvert pour les sports de plein air, de nature
- Une terre de patrimoine et d'histoire, entre Vallée des peintres impressionnistes et tapisserie d'Aubusson
- Un dynamisme culturel, un territoire qui bouge avec de nombreux festivals, expositions, concerts...
- Des saveurs de noisettes, avec son gâteau « Le Creusois », et de terroir avec ses marchés de producteurs locaux

- Un département connecté avec un 100% fibre optique à domicile à horizon 2024
Mais surtout parce que la Creuse, c'est ce territoire à 3 heures de Paris, Lyon et Bordeaux.

Loin de tout et proche à la fois, une position centrale, au cœur de la France... une Terre du Milieu... notre Terre du Milieu.



etaussi

« Réinventons l'accueil en Creuse »

La Creuse attire environ 400 nouveaux habitants chaque année (+0,3%), permettant ainsi de limiter la baisse démographique due à un solde naturel négatif (- 0,8%). Pour conforter ce solde migratoire positif, le Conseil départemental aux côtés de 4 intercommunalités creusoises, a répondu à l'appel à projet « Accueillir en Massif Central ». Réunis autour d'un seul objectif, l'accueil de nouvelles populations et l'attractivité du territoire, il s'agira :

- d'accompagner les premiers interlocuteurs (élus, professionnels du tourisme, notaires, agents immobiliers, entreprises,...) des futurs habitants en construisant, avec eux, des outils adaptés à l'accueil,
- de créer un réseau départemental de points d'accueil,
- de prospecter de nouveaux professionnels de santé : mettre en place une « box installation santé » - favoriser l'intégration des stagiaires et internes pour les fidéliser au territoire – développer l'axe recherche autour de la thématique médecine générale santé/nature (projet sur le site de l'étang des Landes)
- de créer une marque territoriale

Avec cet appel à projet, c'est une réelle opportunité qui se dessine, opportunité de réamorcer une véritable politique d'accueil en Creuse et de l'inscrire dans la durée.

La Creuse au Salon International de l'Agriculture

Du 22 février au 1^{er} mars 2020, la Creuse investit les allées du Salon International de l'Agriculture. En partenariat avec la Chambre d'agriculture, Creuse Tourisme, la Cité Internationale de la Tapisserie, Lainamac et l'association « le Creusois », le Conseil départemental ira séduire les papilles et stimuler les sens des Parisiens en mal de campagne. Une opération séduction autour de nos produits du terroir et de nos savoir-faire d'excellence.

30 ans d'amitié avec le Bezirk

En octobre dernier, Catherine Defemme et Marie-Christine Bunlon ont mené une délégation à Bad Windsheim, afin de célébrer les 30 ans du jumelage entre la Creuse et le Bezirk de Moyenne-Franconie. L'occasion de mettre en avant des spécialités creusoises, de consolider les liens entre la Creuse et le Bezirk de Moyenne-Franconie et de réfléchir à des projets futurs.

Il y a 30 ans, le 5 mai 1989, Michel Moreigne et Georg Holzbauer, respectivement présidents du Conseil général de la Creuse et du Bezirk de Moyenne-Franconie en Allemagne, signaient à Guéret l'accord de jumelage entre les deux territoires.

10 ans plus tard, en 1999, leurs successeurs, Gérard Gaudin et Gerd Lohwasser, plantaient un cèdre dans le jardin de l'Hôtel du Département de la Creuse, afin de sceller cette amitié.

Pour célébrer les 30 ans de ce jumelage, Catherine Defemme et Marie-Christine Bunlon, Vice-Présidentes du Département, ont conduit du 11 au 14 octobre derniers, une délégation creusoise en Allemagne. Durant ce séjour, un stand creusois était installé au Freilandmuseum de Bad Windsheim, un écomusée à ciel ouvert.

Les quelques 6000 visiteurs du week-end ont ainsi pu découvrir l'art de la lisse, à travers une démonstration de Jacques Moutarde, lissier, et goûter au gâteau creusois géant, que Jeanine et Christian Portet accompagnés de Nathalie Dubreuil de l'association « Le Creusois », avaient apporté pour l'occasion.

De nombreuses personnalités locales ont aussi visité le stand creusois, à l'instar d'Armin Kroder, Président de l'Assemblée du Bezirk, de Christa Naaß, Vice-Présidente de l'Assemblée du Bezirk, de Maria Scherrers, en charge des jumelages avec la Région Nouvelle-Aquitaine et des 3 départements du Limousin ou encore d'Herbert May, directeur de l'écomusée. L'occasion pour les élues creusoises de valoriser les atouts de notre territoire.

Ce séjour a aussi été l'occasion pour les deux Vice-Présidentes de rencontrer leurs homologues allemands du comité de jumelage Moyenne-Franconie.

Lors d'un dîner propice aux échanges, chacun a pu partager sa vision de ce jumelage. Tous ont témoigné de l'importance des liens entre les deux territoires, et espèrent faire perdurer dans les années futures de nouveaux échanges.

À l'issue de ce séjour, les élus de Creuse et du Bezirk de Moyenne-Franconie ont réfléchi ensemble à des projets qu'ils espèrent mettre en place.

L'amitié franco-allemande a encore de beaux jours devant elle.

Retrouvez plus de photos sur notre site : www.creuse.fr

etaussi

La Creuse tisse son amitié avec le Bezirk de Moyenne-Franconie

Pour célébrer ces 30 ans d'amitié, le Conseil départemental de la Creuse a offert aux élus du Bezirk le blason de la Moyenne-Franconie en tissage, réalisé durant ces deux jours par Jacques Moutarde. A cette occasion, les nombreux touristes ont profité de cette démonstration pour découvrir cette tradition française, faisant la renommée de la Creuse.

La tombée de métier s'est effectuée le dimanche après-midi, en présence de Catherine Defemme et Marie-Christine Bunlon, de Christa Naaß, de Maria Scherrers et d'Herbert May. En échange, Catherine Defemme et Marie-Christine Bunlon ont reçu de la part des élus du Bezirk un tableau symbolisant les connexions entre les deux territoires, peint par Gisela Leitner, artiste lissière.



Catherine DEFEMME

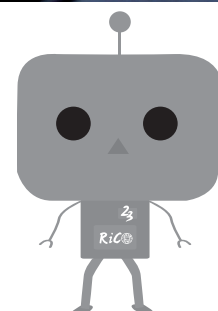
2^{ème} Vice-Présidente

en charge de l'attractivité

« La délégation creusoise est touchée par l'accueil de qualité qui lui a été donné durant ce séjour. Lors des échanges de cadeaux respectifs, dans un moment empreint à la convivialité, un petit peu de Creuse est resté en Moyenne-Franconie tandis qu'une partie d'Allemagne est rentrée en Creuse. »



Des collégiens 100% connectés



Depuis quelques semaines, les collégiens sont de retour sur les bancs de l'école. Pour les accompagner dans cette nouvelle année, le Département investit plus de 10 M€ pour leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage : entretien et rénovation des bâtiments, déploiement du NuméRiCollège, soutien aux activités culturelles et sportives...

Plus de 4 300 collégiens creusois ont repris le chemin de l'école il y a quelques semaines. Dans leurs cartables, des souvenirs de vacances mais surtout de nouvelles fournitures, afin de débiter cette nouvelle année dans les meilleures conditions. Avec l'opération « je rentre en 6^{ème} », les élèves qui font leur première rentrée dans la cour des grands ont reçu un kit de rentrée du Conseil départemental d'une valeur de 40 €. Un cadeau de bienvenue, un geste d'encouragement... chaque nouveau collégien a trouvé dans un petit sac à dos, un dictionnaire ainsi qu'une calculatrice. Et nouveauté de cette année, le Département a souhaité accompagner cette dotation d'une clé USB, outil plébiscité par les enseignants et apprécié des collégiens.

Cette nouvelle rentrée est également la première pour RICO, la mascotte du NuméRiCollège du Département auprès des collégiens. C'est aussi la « star », l'animation vidéo qui présente les outils numériques mis en place dans les établissements par le Conseil départemental. Cette année, le NuméRiCollège, c'est un investissement de 470 000 € pour l'ensemble des collèges (soit 106 € / collégien), avec le raccordement au très haut débit, l'équipement de nouveaux ordinateurs, de tableaux numériques interactifs mais également la refonte de l'Espace Numérique de Travail, accessible aussi bien sur ordinateur que sur smartphone, et ouvert depuis cette rentrée, à tous les élèves creusois du primaire dans le cadre du Plan Particulier pour la Creuse. C'est, enfin, la poursuite

du déploiement de tablettes partagées pour les élèves et de tablettes individuelles pour les professeurs.

Le NuméRICollège, c'est le numérique au service des apprentissages pour des collégiens résolument connectés, des collégiens 2.0.

Des terrains aux bassins

Football, VTT, golf,... les collégiens ont le choix pour pratiquer une activité sportive au sein de leur établissement. Fort de sa politique sportive, le Conseil départemental soutient les structures de formation dans lesquelles les jeunes pousses sportives peuvent concilier pratique régulière du sport et poursuite de leurs études. Pour cette rentrée, 12 sections sportives sont en fonctionnement au sein des établissements du département : VTT et football masculin et féminin au collège Jules Marouzeau de Guéret ; basket-ball à Saint-Vaury ; handball à La Souterraine ; natation au collège Martin Nadaud de Guéret ; basket-ball et athlétisme à Aubusson ; badminton à Bonnat ; golf à Parsac ; tennis à Bourgneuf. Et depuis cette année, tennis au collège de Felletin.

Avec le « plan piscine », les élèves de 6^{ème} bénéficient de cours de natation, soit 12 séances dans l'année pour apprendre les bases de la natation ou perfectionner leurs gestes. Les frais de transport et de location des bassins sont intégralement pris en charge par la collectivité. De quoi plonger dans le grand bain !



Laurent DAULNY
5^{ème} Vice-Président
en charge de la vie
collégienne, des sports
et de la jeunesse

« Garantir un cadre de vie scolaire agréable, assurer la qualité des repas, accompagner le développement du numérique éducatif, permettre la pratique d'activités sportives encadrées,... sont autant de priorités pour le Conseil départemental afin de construire le collège de demain. »

etaussi

L'éducation citoyenne transmise aux collégiens

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental entretient des liens étroits avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur. Ainsi le livre « Mémoire de 3 Déportés creusois », imprimé par le service reprographie du Département de la Creuse, est distribué chaque année, à tous les élèves de 3^{ème}. Cette année, la collaboration entre la SMLH et la Creuse a été renforcée par l'impression et la distribution du livret « L'Education Citoyenne », ouvrage co-construit avec l'Education Nationale.



Génération 2024

Cette nouvelle année sera placée sous le signe du sport. Fin août déjà, la classe « Pierre de Coubertin-Alice Milliat » avait donné le ton. Déployées dans les académies, ces classes, effectives depuis la rentrée scolaire, regroupent une trentaine d'élèves de 5^{ème} qui se réuniront une fois par an, pour un temps de formation, afin de devenir volontaires dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Après une sélection en juin, le premier regroupement s'est effectué au sein du collège Jules Marouzeau de Guéret (établissement pilote de l'Académie) regroupant des élèves de Creuse, Corrèze et Haute-Vienne. Le collège fait partie des premiers établissements labellisés « Génération 2024 » de l'ex-Limousin.



Nouveau look pour l'ENT

C'est un Espace Numérique de Travail (ENT) entièrement relooké qu'ont pu découvrir, il y a quelques jours, les collégiens creusois mais également les écoliers.

En effet, depuis cette année, l'Espace s'ouvre aux élèves des écoles primaires dans le cadre du Plan Particulier pour la Creuse, grâce à l'accompagnement technique du Conseil départemental.

C'est donc, dans une présentation entièrement refondue, que les collégiens retrouveront leurs rubriques habituelles : agenda, emploi du temps, exercices, bulletins de notes,... sur leur ENT, véritable carnet de correspondance en ligne.

Une rentrée au diapason !



Qui dit rentrée scolaire dit également reprise des activités extrascolaires. L'heure de la reprise avait donc sonné, il y a quelques semaines au Conservatoire Départemental Emile Goué et ce fut l'occasion pour toute l'équipe de direction et les enseignants de prendre le temps « d'accorder leurs violons » avant le début de cette nouvelle saison.



Hélène Pilat, Conseillère départementale de Bonnat et Thierry Gaillard, Vice-Président du Département, membres du comité syndical du Conservatoire, étaient aux côtés de Bruno Adam, directeur du Conservatoire, lors de la rentrée des professeurs.

Théâtre et musique, faites entrer les artistes !

Le Conservatoire Départemental Emile Goué propose une large palette de disciplines artistiques et musicales qui ont de quoi enchanter tous les artistes qu'ils soient en herbe ou confirmés. Bois, claviers, cordes, cuivres, ensembles et orchestre, il y en a déjà pour tous les goûts ! Mais cette année, l'offre s'enrichit encore, avec de nouveaux enseignants

qui proposent aux artistes de tout âge de s'initier au piano, à l'accordéon chromatique, à l'orgue ou au violon.

Que l'on souhaite simplement apprendre les bases ou encore se perfectionner, les cours du Conservatoire Départemental sont accessibles à tous sur de nombreux lieux du département. Ainsi, avec des antennes à Bonnat, Boussac, Aubusson, Crocq, Felletin, Bourganeuf, Faux-la-Montagne, Auzances, La Souterraine et Royère de Vassivière, impossible de ne pas trouver son bonheur !

Le Conservatoire a plus d'une corde à son arc

Dans une logique de diversification de ses activités, le Conservatoire Départemental s'est investi dans de nouveaux projets avec le soutien du Département qui l'accompagne, chaque année, à hauteur de 1,7M€ (soit 80% du budget total du Conservatoire). Ainsi, depuis cette année, l'Ecole Élémentaire de Crocq accueille une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) en Musiques Traditionnelles

tandis qu'au collège de Parsac, c'est tout un orchestre qui vient de se constituer avec le soutien et l'intervention du Conservatoire Départemental.

Une rentrée qui donne assurément le la !



Marie-Christine Bunlon, Vice-Présidente et Conseillère départementale de Gouzon, a assisté à la remise des instruments aux élèves de la section orchestre, au collège de Parsac.

Contact :

Conservatoire Départemental
Émile Goué
05 44 30 26 90

conservatoire-creuse.fr

et aussi

Tous en chœur avec le Conservatoire

Le Conservatoire organise régulièrement des scènes ouvertes. L'occasion pour les élèves de présenter et partager leur travail et pour chacun de venir les écouter !

Tous les rendez-vous sont à 19h :

• Conservatoire Emile Goué – Guéret

Lundi 25 novembre 2019

Mardi 17 décembre 2019

• Aubusson : Cité de la Tapisserie

Mardi 10 décembre 2019

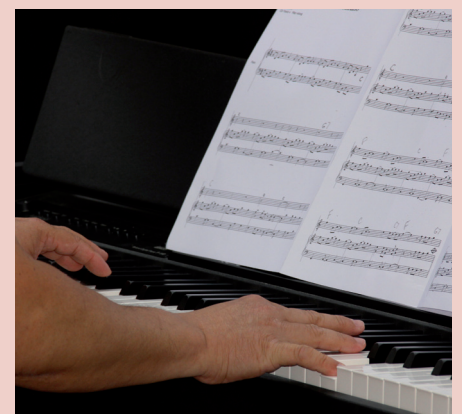
• Auzances : Salle de la Mairie
Mercredi 4 décembre 2019

• Bonnat : Salle polyvalente
Jeudi 12 décembre 2019

• Felletin : Espace Tibord du Chalard
Mercredi 27 novembre 2019

• La Souterraine : Ancienne Mairie
Mardi 3 décembre 2019

• Boussac : Salle polyvalente
Mercredi 11 décembre 2019



Voyagez au Pays des Merveilles

Avec sa nouvelle exposition « Merveilles au pays des Archives », c'est à un véritable voyage que vous invitent les Archives départementales. Un voyage dans le temps entre le XII^{ème} et le XXI^{ème} siècle pour découvrir les nombreux trésors qui sont soigneusement conservés par les archives.

Il était une fois, dans une contrée lointaine, du nom de «Pays des Archives», des documents rares qui semblaient oubliés de tous. De tous ? Pas tout à fait. Car c'était sans compter sur une équipe d'archivistes passionnés qui décidèrent de sortir ces trésors patrimoniaux de l'ombre pour les faire découvrir.

Parmi ces plus beaux trésors, un joyau qui constitue une pièce maîtresse de la collection : le plan général du marquisat de Saint-Germain-de-Beaupré et Dun, dressé en 1787. Véritable fleuron de cette exposition, tant par sa beauté que par son imposante présence, cette carte, ancêtre direct du cadastre, n'est que très rarement visible, compte tenu de sa taille et de sa fragilité.

Autour de ce plan, 21 autres documents, comme autant de témoignages historiques et emblématiques du patrimoine creusois sont à découvrir.

Un voyage au cœur de l'histoire sur huit siècles

De vitrine en vitrine, chaque visiteur est plongé dans l'histoire de la Creuse. Dans ce périple, un document attire particulièrement l'attention, il s'agit d'un

parchemin riche de sens, le plus ancien document des Archives Départementales. Sur ce parchemin, daté de 1141, la confirmation des droits octroyés par l'évêque Eustorge au monastère du Moutier d'Ahun, sur différentes églises par l'évêque Géraud de Cher.

Dans cette exposition, de très vieux documents côtoient des échanges épistolaires plus honorifiques. À l'image de la lettre de remerciement de Vincent Auriol, Président de la République, adressée au Préfet de la Creuse, au sujet d'un projet de tapisserie proposé par le Conseil Général de la Creuse.



Les 22 documents présentés dans le cadre de cette exposition constituent donc un témoignage précieux de l'histoire de notre territoire autant qu'une illustration du travail titanesque des archivistes qui permettent à ces «Merveilles» de traverser le temps pour arriver jusqu'à nous. Tout est bien qui finit bien !

Pratique : Exposition à découvrir jusqu'au 27 décembre

Archives départementales de la Creuse
30 rue Franklin Roosevelt à Guéret.
Du lundi au jeudi 8h30 – 17h00 et le vendredi 8h30 – 16h00.

Registre de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint-Yrieix-la-Montagne (1707-1792)

La couverture est du parchemin réutilisé. A l'origine, il s'agit d'un antiphonaire, c'est-à-dire un livre liturgique qui rassemble les divers chants de l'office, principalement des antennes *Invitados* en latin, dont il tire son nom ou le refrain d'un psaume. En l'occurrence, il s'agit de plusieurs extraits de psaumes :

par exemple, la fin du Psaume n°6 est citée en bas de la page :
« *Domine Dominus noster quam admirabile est nomen tuum in universa terra* », que l'on peut traduire par :

« O Seigneur, notre Dieu, qu'il est grand ton nom par toute la terre ! »



Photo: Archives départementales de la Creuse
270 x 200 mm, 18^{ème} s.
Arch. Dep. Creuse
2018/04/04 C.C.C.

MERVEILLES AU PAYS DES ARCHIVES > 19

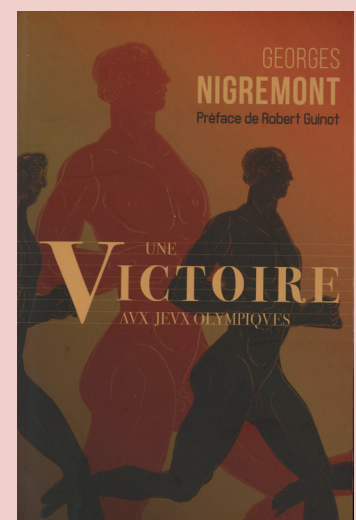
etaussi

Les Jeux Olympiques au temps de Périclès

Après « *Jeantou, le maçon-creusois* » et « *Jean Parizet, tapissier d'Aubusson* », le Conseil départemental soutient la réédition d'un autre ouvrage de Georges Nigremont « *Une Victoire aux Jeux Olympiques* ».

Une occasion pour le lecteur de découvrir Nicandre, un esclave en rébellion qui rêve de participer aux Jeux Olympiques à une époque où seuls les hommes libres ont le droit de concourir. Une manière de se plonger dans l'histoire des Jeux Olympiques alors que la France s'apprête à vibrer au rythme de cet événement hors du commun.

À retrouver dans toutes les librairies Creusoises.



etaussi



Collection « Patrimoine de nos Villages »

Conseil départemental de la Creuse
– Unité Patrimoine et Paysages

Edition Patrimoine de la Creuse – 2008 – 2015

Prix : 3 euros

Patrimoine de nos Villages

La collection « Patrimoine de nos Villages », conçue sous forme de livrets de 24 pages déclinés à l'échelle cantonale, porte un regard identitaire sur le patrimoine rural creusois, un patrimoine qui raconte l'histoire d'un territoire mais surtout celle des hommes et des femmes qui l'on conçu, bâti et utilisé.

Ces publications proposent aux lecteurs de voyager au cœur de nos terroirs au travers de thématiques telles que les architectures de l'eau (puits, lavoir, fontaine, ...), la vie rurale traditionnelle (four à pain, porcherie, abris de berger, ...), le patrimoine religieux et symbolique (croix, oratoire, chapelle rurale, ...), certaines architectures industrielles (mine de charbon, mine d'or, ...), les traditions populaires et savoir-faire (légendes...) mais aussi des éléments insolites et remarquables.

En vente dans les points presse et offices de tourisme creusois, sont encore disponibles les livrets des cantons de Royère-de-Vassivière, La Courtine, Chambon-sur-Voueize, Le Grand-Bourg, Pontarion, Saint-Sulpice-les-Champs, Jarnages, Ahun, Aubusson, La Souterraine, Dun-le-Palestel, Bonnat, Chatelus-Malvaleix, Saint-Vaury et Guéret.

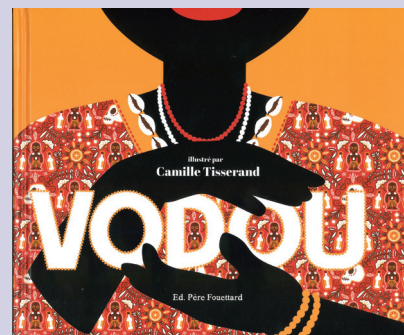
Une exposition itinérante intitulée « Patrimoine de nos Campagnes », a été réalisée suite à la publication des 24 livrets (renseignements, modalités de réservation et agenda : www.creuse.fr – culture et patrimoine)

Les coups de cœur

LA DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE EST CHARGÉE DE DÉVELOPPER LA LECTURE DANS LE DÉPARTEMENT, À TRAVERS LA CONSTITUTION DE COLLECTIONS, LA CRÉATION DE BIBLIOTHÈQUES, LA FORMATION OU ENCORE L'ANIMATION CULTURELLE. DES PROFESSIONNELS PASSIONNÉS, QUI VOUS FONT PARTAGER LEURS COUPS DE CŒUR.

Vodou

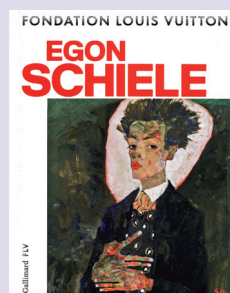
Camille Tisserand.- Urmatt : Père Fouettard, 2019.- 1 vol. (32 p.) : ill. en coul. ; 25 cm



Le vodou ! Un mot qui reste mystérieux ... et véhicule bien des clichés. Ce livre illustré propose aux enfants et aux plus grands une première approche documentaire du vodou : son histoire, ses dieux et ses esprits, ses rituels et ses croyants, sa culture sans frontières. De l'Afrique à l'Amérique, des anciens royaumes jusqu'aux danses contemporaines. Une découverte fascinante... Documentaire, à partir de 8 ans

Egon Schiele / Fondation Louis Vuitton

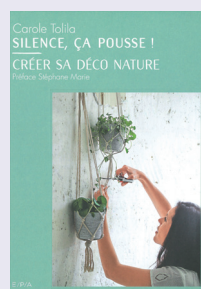
Gallimard 2018



Publiée à l'occasion de l'exposition « Egon Schiele 1890-1918 » à la Fondation Louis Vuitton à Paris du 3 octobre 2018 au 14 janvier 2019, cette monographie retrace le parcours d'un artiste qui compte parmi les plus grands dessinateurs du XXe siècle. Au cours de sa brève carrière, Schiele a réalisé quelques trois cents toiles et plusieurs milliers de dessins qui montrent les corps dans leur vérité crue. Ils sont l'expression des tourments intérieurs de l'artiste et d'une quête existentielle jamais assouvie.

Silence, ça pousse ! Créer sa déco nature

Carole Tolila / Editions EPA 2018



Que vous ayez un jardin ou un balcon, ou que vous vouliez faire entrer une touche de végétal dans votre intérieur, ce livre vous propose 35 tutoriels pour bricoleurs amateurs ou confirmés : recycler une palette en étagère d'aromates, détourner des bouteilles en vases muraux, faire un pouf d'extérieur avec un pneu ou tipi avec de la mousse. L'auteur, Carole Tolila coprésente le magazine « Silence, ça pousse » sur France 5 et réalise des Do it yourself pour le jardin.

EN APPLICATION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI N°2002-276 DU 27 FÉVRIER 2002 RELATIVE À LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ, UN ESPACE D'EXPRESSION LIBRE EST RÉSERVÉ AUX GROUPES D'ÉLUS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE.

GROUPE D'UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

En Creuse, on préfère les contes de Tolkien aux comptes de Bercy...



Nous sommes en cet automne en phase de débat budgétaire au Parlement. Et, comme chaque année, nous nous retrouvons en période de doute, d'incertitude, voire de dépit... Si les discours se veulent rassurants, les manipulations fiscales du gouvernement laissent un goût amer et malmènent les bonnes relations entre les territoires et l'Etat.

La suppression de la taxe d'habitation inquiète les Maires. Le gouvernement pour tenir cette promesse électorale a décidé de transférer aux communes la taxe sur le foncier bâti perçue par les départements avec en contrepartie pour les départements une fraction de TVA.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? On enlève à Paul pour donner à Jacques, en espérant que Pierre tiendra ses promesses... Difficile d'y voir clair et loin dans ces conditions.

Dans les discours, on nous parle de disparition du millefeuille, d'économies avec les fusions de collectivités. Dans les actes, nous attendons les preuves. Les réformes territoriales passent et tout ce que nous constatons, c'est une recentralisation du pouvoir avec des collectivités bridées. On les prive de leur autonomie fiscale et on les contraint à limiter leurs dépenses.

Mais cela ne nous décourage pas à travailler encore et encore pour la Creuse. Les partenaires du Département, des communes à l'Etat, en passant par la Région, peuvent être assurés que nous restons à leurs côtés pour notre territoire et pour sa population.

Franck FOULON

Président du Groupe d'Union de la Droite et du Centre

GROUPE DE LA GAUCHE

La poudre aux yeux



Le Conseil départemental devait préparer un document qui aurait été utile pour répondre aux exigences du Plan Particulier pour la Creuse voulu par le Président de la République. Il s'agit du Schéma départemental pour l'amélioration de l'accès aux services publics en Creuse.

Il aurait dû être finalisé il y a 2 ans : fin 2017 selon la loi du 7 août 2015. Ce Schéma devait

être le fruit d'un travail de diagnostic complet, d'une concertation avec les élus locaux, la préfecture, les opérateurs des services publics, mais aussi d'une participation des Creusois, tous concernés par les lourdes carences du maillage des services publics ruraux.

Ce travail de fond n'a pas été fait à temps. Au final, le document doit sortir dans les mois qui viennent, après recours à un cabinet privé...

Même constat s'agissant du Schéma départemental de desserte en eau. Le dernier schéma (approuvé à l'unanimité en 2010) s'est achevé fin 2015. Les réponses à apporter aux pénuries de l'été dernier auraient

été facilitées ou anticipées si ce schéma n'avait pas été abandonné de 2015 à la fin de 2017 (date de l'appel à des bureaux d'études pour un coût de 350 000 €). Résultat : perte d'investissements sur nos réseaux et d'aides de l'Agence de l'eau.

Le schéma va opportunément sortir fin 2019. Là encore avec un retard préjudiciable, mais qui va permettre un effet d'annonce.

Ces défaillances sont masquées par un plan de communication qui veut masquer les absences et les faux semblants. Cette politique de la « poudre aux yeux » est dommageable pour la vie quotidienne des plus fragiles. Les mots anglais ou relevant d'un vocabulaire technocratique tels « co-funding », « happi montana », « 23ème parallèle sud » font « moderne ». Mais les mots sont vides quand rien de très concret ou d'efficace ne les accompagne.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche

RESPECTEZ-MOI ! RALENTISSEZ !



NOUS TRAVAILLONS POUR VOTRE SÉCURITÉ

la CREUSE
e Département

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE